

Comment s'inscrire aux bonus ?

- Tout étudiant inscrit de la Licence 1 au Master 1 peut prétendre à s'inscrire aux bonus proposés au sein d'Aix-Marseille Université dans la limite de deux bonus par semestre et une bonification maximum de 0,5 points sur la moyenne du semestre ;
- Un bonus ne peut en aucun cas sanctionner un étudiant en cas de 0 obtenu, ou de non-participation.
- L'inscription à un ou plusieurs bonus se fait en deux étapes : dans un premier temps l'étudiant se signale auprès de la structure proposant le bonus (ex : SUAPS, Pôle Culture, AFEV, etc...), dans un second temps il enregistre son inscription au bonus via son ENT (rubrique « Scolarité) pendant la période d'ouverture de l'IP web dédiée, qui a lieu ultérieurement dans le courant du semestre ; **Sans inscription pédagogique, votre bonification ne pourra être prise en compte par le bureau des examens.**
- L'inscription pédagogique à un bonus peut être réalisée en dehors de la période d'IP Web bonus par le référent bonus, dans la mesure où l'étudiant est bien rattaché à la structure du bonus concerné.
- Attention pour le S2, l'inscription à une UE de langue vivante ne peut être réalisée que si l'étudiant a suivi les enseignements du S1. Pour toute autre UE pluridisciplinaire ou de langue ancienne, l'étudiant doit avoir l'accord par mail de son enseignant, sous réserve de capacité d'accueil du groupe demandé.

Pour toutes questions relatives aux bonus, vous pouvez prendre contact avec le référent bonus à l'adresse : nicolas.viale@univ-amu.fr

L'ensemble des informations relatives au bonus sont disponibles sur notre site ALLSH : <https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus>

❖ Les catégories de bonus :

➤ Approfondissement des connaissances :

- UE pluridisciplinaires, langues vivantes, langues anciennes, ateliers d'approfondissement de la langue française, **apprentissage d'une langue vivante en autoformation (l'inscription pour ce bonus se fait via l'ENT de manière classique et n'est pas soumise aux capacités d'accueil).**
- L'inscription est soumise à la capacité d'accueil des groupes, elle se fait donc manuellement par le référent bonus. L'étudiant remplit un formulaire en ligne en début de chaque semestre, puis sera recontacté par la suite.

➤ Sport :

- L'inscription se fait en deux parties : une première inscription sur le site du SUAPS avec ses identifiants AMU pour choisir son sport (niveau, lieu, horaires, etc...) en début de semestre aux périodes indiquées, puis une seconde inscription sur l'ENT via la page d'inscription pédagogique pour rajouter le bonus sur le contrat lors des IP Web Bonus.

➤ Culture :

- Théâtre, Chorale, Orchestre (symphonique, jazz, EM'AMU), Photographie (au semestre 1 uniquement), MAO, Arts plastiques, Danse.
- L'inscription se fait en deux parties : une première inscription sur la page AMU dédiée au bonus concerné via un formulaire mis en place pour le Pôle Culture en début de semestre aux périodes indiquées, puis une seconde inscription sur l'ENT via la page d'inscription pédagogique pour rajouter le bonus sur le contrat lors des IP Web Bonus.

➤ Créativité et Entrepreneuriat :

- S1 : 36h Chrono, Entrepreneur 1 jour ; S2 : Idées Fricheurs, Golden Trophy, 8h Chrono, Les Entrep', UE « Développer l'esprit d'entreprendre et création d'activité »
- L'inscription se fait en deux parties : une première inscription sur la page AMU dédiée au bonus concerné via un formulaire mis en place pour la structure responsable du bonus concerné aux périodes indiquées, puis une seconde inscription sur l'ENT via la page d'inscription pédagogique pour rajouter le bonus sur le contrat.

➤ Engagement Etudiant :

- Développement durable, Engagement égalité hommes-femmes et lutte contre les discriminations, Vie associative, Vie institutionnelle, Parrainage des étudiants de L1 voire L2 par des étudiants plus avancés, Parrainage des étudiants internationaux, tutorat en français, tutorat en mathématiques, Accompagnement handicap, Tuteur Tandem AFEV, Tuteur dans le primaire AFEV, Colocation à projet solidaire « KAPS » AFEV, Engagement auprès de l'Armée, Etudiants émissaires de la L2 au M1
- **Spécificités :** Pour le bonus de parrainage des étudiants de L1 ou L2, les étudiants remplissent en début d'année universitaire un formulaire en ligne pour déterminer s'ils veulent parrainer ou être parrainés afin que la scolarité, en collaboration avec les DETU des formations, puissent faire un appariement et mettre ainsi en relation les parrains, marraines, et filleul.es